

@cni59-non commercial



Communiqué de presse

Alors qu'ils venaient déjà de subir une hausse de 10 % le 1er juillet dernier, les consommateurs s'apprêtent à voir, à nouveau, leur facture gaz augmenter. A l'heure où le pouvoir d'achat de milliers de ménages est déjà fortement fragilisé par la crise sanitaire, économique et sociale, cette nouvelle risque de renforcer la précarité énergétique, partout en France.

Annoncée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), l'augmentation des tarifs réglementés du gaz s'explique par la forte reprise économique au niveau mondial, conjuguée à la hausse des prix du gaz sur le marché mondial. Et les premiers perdants de la situation sont évidemment les consommateurs !

Les chiffres ont de quoi affoler : depuis le 1er janvier 2019, les tarifs réglementés du gaz ont connu une hausse générale de 15,8 % ! Dans le même temps, l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) déclarait en 2019 que 3,5 millions de ménages étaient en situation de précarité énergétique soit près de 12 % de la population française. Il est évident que cette nouvelle annonce n'aidera en rien à résoudre ces situations dramatiques.

Si l'augmentation ne sera pas forcément visible sur les prochaines factures, elle sera toutefois douloureuse à l'approche de l'hiver, lorsque les familles commenceront à davantage se chauffer. Et une telle annonce, si tôt dans l'année, a de quoi inquiéter : les consommateurs doivent-ils s'attendre à d'autres mauvaises surprises cet hiver ?

Pour la CNL, la situation prouve la nécessité d'un service public de l'énergie qui garantirait aux foyers un accès à l'énergie à un coût maîtrisé, qui ne déstabilise pas leur fragile équilibre budgétaire.

Contact presse

Fabien Podsiadlo-Régnier,
Président Fédéral

contact@cnl59.fr – 03 20 07 09 58

Retrouvez toute l'actualité de la CNL sur notre site Internet : cnl59.fr